



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES INTERNE et CAER - CAPES**

**Section : Langue vivante étrangère**

**Option : ESPAGNOL**

**Session 2020**

Rapport de jury présenté par :

Valérie VIDAL  
IAIPR – Présidente du jury

## PRÉAMBULE

La session 2020 du CAPES interne (secteur public) et du Concours d'Accès à l'Echelle de Rémunération des Professeurs Certifiés (CAER-CAPES secteur privé) d'espagnol a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie « Covid 19 ». L'admission des candidats ne s'est pas faite par le biais d'épreuves orales ; seul l'examen des dossiers de RAEP a permis de dresser la liste des admis.

Nous livrons dans ce rapport annuel des éléments statistiques concernant le concours mais aussi des conseils et recommandations qui viennent renforcer ceux qui ont été antérieurement apportés.

Le concours 2020 a compté un total de 1161 candidats inscrits soit un chiffre en baisse par rapport à la session 2019 (1251 inscrits). Notons que pour la phase d'admissibilité, de nombreux candidats inscrits ne participent finalement pas au concours (44 % pour le secteur public, 28% pour le secteur privé).

Pour la session 2020, le nombre de postes est resté stable. Tous les postes ont été pourvus et une liste complémentaire de postes a même été accordée.

	Nbre de postes CAPES interne	Nbre de postes CAER-CAPES	Inscrits public	Inscrits privés	Total des inscrits	Total des non éliminés
2015	24	45	801	550	1351	844
2016	25	54	781	545	1326	850
2017	44	75	797	546	1343	820
2018	50	72	770	485	1255	766
2019	66	100	752	499	1251	764
2020	63	100	699	462	1161	729

### Admissibilité pour la session 2020 :

	CAPES interne	CAER-CAPES
Nombre de postes	63	100
Nombre de candidats admissibles	126	180
Barre d'admissibilité	10/20	09/20

### Admission pour la session 2020 :

	CAPES interne	CAER-CAPES
Nombre de postes pourvus en liste principale	63	100
Nombre de postes pourvus en liste complémentaire	10	9
Barre d'admission pour la liste principale	11/20	10/20
Barre d'admission pour la liste complémentaire	10,1/20	9,1/20

J'adresse donc toutes mes félicitations aux lauréats du concours 2020 et encourage les candidats de la session 2021 à se préparer en tenant compte des éléments d'analyse et recommandations de ce rapport pour les épreuves d'admissibilité et du rapport de 2019 pour les épreuves d'admission. Il est à noter que la session prochaine se tiendra après un changement de programmes d'enseignement au lycée. Pour la session 2021, la référence unique sera le nouveau programme de lycée, de seconde et du cycle terminal. Il en va de même pour toute référence au baccalauréat.

Pour conclure, je souhaite exprimer mes remerciements très sincères aux membres du jury<sup>1</sup> qui se sont attachés à évaluer l'ensemble des candidats avec rigueur et bienveillance.

Je tiens également à remercier l'équipe de direction du collège Eugène Fromentin de la Rochelle, le proviseur du lycée Jean Dautet de La Rochelle ainsi que le personnel du rectorat de Poitiers qui nous ont réservé un accueil de grande qualité. Je salue leur disponibilité et leur professionnalisme qui ont contribué au bon déroulement de ce concours.

La présidente du concours  
Valérie VIDAL  
IA IPR d'espagnol

---

<sup>1</sup> Composition du jury : <https://www.devenirensignant.gouv.fr/cid98465/composition-jurys-2020.html>

## L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

*par Mme Sandrine MAUD, vice présidente*

### **Le dossier RAEP : un dossier en deux parties**

Le dossier RAEP constitue la première épreuve de ce concours de recrutement.

Nous rappelons, tout d'abord, que les candidats ne sont autorisés à n'envoyer qu'un seul dossier RAEP en double exemplaire. Aucun envoi complémentaire ou de substitution ne peut être pris en compte. Le dossier RAEP doit être signé par le chef d'établissement du candidat.

Le dossier RAEP est constitué de deux parties :

1. Le parcours professionnel.
2. La présentation de la séquence, l'analyse réflexive et les annexes.

Si le jury a constaté que certains candidats se sont appuyés sur les pistes et conseils donnés dans les précédents rapports, nombreux encore sont ceux qui ne prennent pas en compte ces préconisations. Le jury recommande donc aux futurs candidats une lecture attentive de ce rapport.

Le jury déplore que les aspects formels ne soient pas suffisamment respectés (nombre de pages, police, interlignes, marges). La présentation fort dense de certains dossiers en rend la lecture laborieuse.

Nous précisons à nouveau que des documents tels que C.V., attestations, copies de diplômes ou de pièces d'identité, lettres de recommandation n'ont pas à figurer au dossier. Tout écart par rapport aux préconisations de présentation attendues est susceptible d'affecter la note de façon déterminante.

Le jury est sensible à la qualité de l'expression dans le dossier RAEP. Les candidats doivent donc être attentifs à la correction de la langue espagnole lors de la présentation des consignes, du projet final, etc. Le jury tient également à rappeler que le candidat se présente à un concours de recrutement français et que le plus grand soin est attendu quant à la qualité du français et au respect des règles de ponctuation et de grammaire.

## **I. LE PARCOURS PROFESSIONNEL**

Le jury a apprécié l'esprit de synthèse et d'analyse de plusieurs dossiers, structurés et agréables à lire. Adossés à une sélection rigoureuse d'exemples, ces parcours tendaient à mettre en lumière les compétences professionnelles déjà acquises.

Nous rappelons qu'il est inutile de citer tout ou partie du référentiel des compétences de l'enseignant. De même, les anecdotes personnelles n'ont pas leur place dans un dossier RAEP et dénotent un manque de distance vis à vis du métier d'enseignant.

Cette première partie ne doit pas se réduire à une description d'expériences professionnelles sans mettre en évidence les compétences qu'elles ont permis d'acquérir. Il est souhaitable que les candidats montrent en quoi leurs diplômes, leurs formations, leurs expériences ont contribué à faire évoluer leur posture d'enseignant.

Voici un tableau synthétique des pistes de travail à explorer et des écueils à éviter :

À retenir	À éviter
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité à mettre en relation les expériences passées, même hors enseignement, avec les compétences professionnelles attendues.</li> <li>• La valorisation des formations suivies et leur apport à la construction de l'identité professionnelle.</li> <li>• Un parcours qui met en évidence l'intégration dans les équipes et la capacité à mettre en œuvre des projets pluridisciplinaires.</li> <li>• Un parcours qui montre le souci de prendre en compte tous les élèves par des activités différenciées qui facilitent l'entraide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une vision stéréotypée du métier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enseignant est un « <i>maître</i> » qui a une seule mission : « <i>transmettre</i> ».</li> <li>- L'enseignant comme organisateur de voyages.</li> <li>- « <i>Il suffit de ...</i> », « <i>L'enseignant doit ...</i> », etc.</li> </ul> </li> <li>• Des allusions à son IA-IPR, son formateur.</li> <li>• Les anecdotes trop personnelles ou lyriques (« <i>Depuis ma plus tendre enfance...</i> »).</li> </ul>

## II. LA PRÉSENTATION DE LA SÉQUENCE

Les programmes de collège ayant été modifiés en 2015, il est surprenant de voir dans certains dossiers RAEP des références aux paliers 1 et 2. A l'heure de la mise en place de la réforme du lycée, nous rappelons aux candidats la nécessité de connaître les programmes du niveau présenté.

Le jury attend du choix de la séquence qu'il mette en évidence la capacité du candidat à mener un projet d'apprentissage ; pour ce faire, il est nécessaire de détailler suffisamment la mise en œuvre. Les activités présentées sont encore trop souvent des énumérations sans que le lien entre elles ne soit explicite. Il est, en effet, essentiel que l'articulation entre les supports soit mise en évidence ainsi que le lien avec la problématique (y compris pour une séquence du cycle 3).

La mise en cohérence du parcours professionnel avec la séquence présentée doit être la règle : lorsque la prise en compte des différents rythmes d'apprentissage des élèves apparaît au cœur du parcours professionnel, il est surprenant de constater qu'aucune activité différenciée n'est présentée dans la séquence.

Par ailleurs, nous invitons à choisir avec soin la classe et le moment de l'année. Certains candidats proposent une séquence réalisée en début d'année en classe de 5<sup>ème</sup> ; il est judicieux de proposer une séquence réalisée plus tard dans l'année afin que le candidat puisse proposer une mise en œuvre pédagogique mais aussi une analyse de sa pratique plus approfondies. Il est difficile de développer ces deux points lorsqu'il s'agit d'apprendre à dire « *Bonjour/Au revoir* » ou à se présenter. Nous engageons les candidats à limiter ce risque en présentant des séquences suffisamment étoffées sur le plan pédagogique et didactique.

Il est inutile, par ailleurs, de détailler les rituels de classe (« *J'attends la classe à la porte* », « *un élève écrit la date au tableau* », etc.), ou les domaines du SCCC<sup>2</sup> et les items du cadre. Ces énumérations nuisent à la qualité du dossier et le rendent peu lisible.

<sup>2</sup> SCCC : Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture.

Le jury apprécie le recours à un vocabulaire technique simple, précis et maîtrisé sans tomber toutefois dans un lexique très technique puisqu'il ne s'agit pas d'une thèse en didactique. A l'autre extrémité du spectre, il existe encore des candidats qui confondent séance et séquence, entraînement et évaluation et expression orale en continu et écrit oralisé.

## **II. 1 CHOISIR LES SUPPORTS ET LE PROJET D'APPRENTISSAGE**

Cette année, la dimension culturelle a davantage été prise en compte mais encore de manière insuffisante lorsqu'il s'agissait de séquences de niveau collège. Par ailleurs, nous regrettons la rareté des textes littéraires ou leur exploitation uniquement grammaticale ou lexicale. Il est tout aussi fondamental que les supports choisis fassent partie de l'aire géographique de langue espagnole.

Nous mettons, à nouveau, en garde les candidats qui se contentent de proposer une séquence tirée d'un manuel sans opérer de choix pédagogiques ; de même, les restitutions intégrales de séquences émanant de blogs enseignants ou des sites disciplinaires académiques interrogent sur l'éthique de certains candidats.

## **II. 2 PRÉSENTER SA SÉQUENCE**

Comme le précisait déjà le rapport de 2015, *« l'exposé didactique de la séquence doit présenter explicitement la démarche mise en œuvre. Il importe que le candidat expose le déroulement précis de chaque séance : les consignes, le questionnement et les approches choisis, les diverses tâches proposées aux élèves. Trop de dossiers restent très évasifs voire muets sur cette indispensable explicitation. Le jury ne saurait non plus se contenter d'un plan séquence pour cette présentation didactique. »*

Le jury a apprécié les dossiers qui ont présenté des mises en œuvre respectant la faisabilité du projet d'apprentissage : nombre d'heures, typologie des activités, etc. Les meilleurs dossiers ont, ainsi, proposé une mise en œuvre détaillée, donnant ainsi au jury des éléments tangibles permettant d'évaluer leurs compétences à enseigner.

Toutefois, nous regrettons que certains candidats aient uniquement exposé leur séquence par le biais de tableau synoptique. En effet, l'absence de rédaction ne permet pas de percevoir « le déroulement précis » ni les liens entre les supports. Le jury est alors privé de tout éclairage quant à la pertinence didactique ou l'habileté pédagogique du candidat.

Nous engageons les candidats à construire leurs séances et séquences en s'interrogeant sur les obstacles que peuvent rencontrer leurs élèves ; ces anticipations essentielles sont autant d'occasions de concevoir des entraînements adaptés.

Les dossiers qui ont remporté l'adhésion du jury ont su mettre en évidence comment la diversité des élèves était prise en charge. S'appuyant sur des exemples précis, ils ont davantage convaincu que les affirmations déclaratives : *« Je m'efforce de prendre en charge les élèves dyslexiques et intellectuellement précoces »* ou *« Je fais de la différenciation pédagogique grâce aux TICE »*. En effet, on constate, parfois, qu'un vocabulaire « pédagogique » est utilisé (*« L'élève est acteur de son apprentissage. Je mets en place de la différenciation »*, *« Je prends en compte l'hétérogénéité »*) sans toutefois que ces éléments ne soient mis en perspective avec la mise en œuvre pédagogique du projet présenté.

Voici un tableau synthétique des pistes de travail à explorer et des écueils à éviter :

À retenir	À éviter
<p><b>La forme :</b> La présentation claire, hiérarchisée et synthétique de la séquence afin d'en faciliter la lecture.</p> <p><b>Le fond :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La description rapide (titre, auteur, date, support) et l'analyse synthétique des documents.</li> <li>• Des supports riches et variés qui s'articulent autour d'un projet cohérent avec un ancrage culturel en lien avec l'aire géographique de langue espagnole.</li> <li>• Une mise en œuvre, réelle fondée sur des activités variées dont on montre l'articulation en vue du projet final illustré par des travaux d'élèves en annexe.</li> <li>• Un véritable entraînement aux activités de réception en vue de faciliter l'accès au sens.</li> <li>• La cohérence des annexes avec des renvois dans le corps du texte.</li> <li>• Le respect de l'éthique.</li> </ul>	<p><b>Pour la construction de séquence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une juxtaposition de documents sans liens entre eux.</li> <li>• Une terminologie non maîtrisée (« <i>Réaliser une pédagogie positive</i> », « <i>La tormenta de palabras</i> », etc.)</li> <li>• Les affirmations présentées comme des lieux communs sans être expliquées : « <i>L'oral est naturellement premier</i> », « <i>Une lecture expressive qui permet d'accéder au sens</i> », etc.</li> <li>• Le recours systématique aux « grilles » de compréhension ou aux « textes à trous ».</li> <li>• L'utilisation des TICE sans explicitation de l'apport pour les apprentissages.</li> <li>• Des problématiques proposant des arguments contraires à l'éthique et aux valeurs de la République.</li> </ul> <p><b>Pour le déroulé de séance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation incomplète de la mise en œuvre qui ne donnerait pas une idée précise de l'activité de la classe.</li> <li>• Une reprise « fourre-tout » (« <i>¿De qué hemos hablado la última vez?</i> », etc.) qui ne contribue pas à vérifier les savoirs et savoir-faire des élèves.</li> <li>• Une mise en œuvre frontale, fondée sur des questions réponses et limitée à une succession d'activités sans prise en compte du sens du document.</li> <li>• Des débats citoyens menés sans un travail réel préalable ou entraînement de qualité ou encore des débats qui mettent en œuvre une vision binaire de la réalité, voire qui ne respectent pas l'éthique professionnelle (« <i>Pour ou contre la dictature de Franco</i> »).</li> </ul>

### II.3 ANALYSER SA PRATIQUE

L'évaluation des progrès des élèves doit permettre au professeur d'évaluer son enseignement afin d'ajuster et d'adapter les mises en œuvre. Par conséquent, il est essentiel que le jury puisse percevoir les progrès accomplis au fil des séances. L'analyse réflexive a alors toute sa place : Quelle remédiation est possible ? Aurait-il fallu différencier et comment ? La différenciation a-t-elle porté ses fruits ? Ma démarche est-elle suffisamment progressive ? Les outils numériques ont-ils été réellement mis au service de l'apprentissage ? Les élèves ont-ils été entraînés avant d'être évalués ?

En revanche, l'analyse réflexive ne peut se limiter à de simples affirmations « *Je ne ménage pas ma peine pour construire une séquence efficace...* », « *Je suis tout à fait impliqué/e* » ou à de l'autosatisfaction : « *Les élèves ont bien participé* », « *Les élèves étaient contents* », etc.

## **II.4 LES ANNEXES**

### **Le nombre**

Il est rappelé que le candidat peut présenter un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces annexes doivent comporter un nombre de pages raisonnable, qui ne sauraient excéder dix pages. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

### **Le choix**

Les annexes restent un support important et doivent aider le jury à comprendre le déroulement de la séquence. Si elles ne sont pas obligatoires, ne pas en proposer peut être un obstacle pour la bonne compréhension de la mise en œuvre pédagogique. Les annexes doivent être choisies judicieusement et, de ce fait, mettre en valeur la cohérence du projet proposé. Des travaux d'élèves ou des exemples de copies illustrent le travail effectué par l'enseignant tout en présentant les acquis et les outils de remédiation mis en œuvre. Il est inutile de proposer les photocopies d'une séquence complète de manuel, les tableaux du B.O.E.N., des photos trop petites ou un lien internet. L'éthique implique d'anonymiser les copies, et par conséquent de ne proposer, en aucun cas, des photos d'élèves.

Nous rappelons aux futurs candidats que l'arrêté du 27 avril 2011 indique que « *Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury* ». Le jury a donc pu s'étonner, lors de l'épreuve d'admission, de l'incapacité de certains candidats à revenir sur les éléments rédigés dans leur RAEP. Ce décalage interroge sur la sincérité du dossier.

## **LES ÉPREUVES D'ADMISSION**

L'admission se divise en deux sous-épreuves qui se déroulent successivement, sans pause aucune :

- Exploitation pédagogique de documents (Dossier collège ou Dossier lycée).
- Exploitation d'un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou d'un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury.

Pour la session 2020, au vu de la crise sanitaire, les candidats n'ont pu présenter des épreuves orales d'admission.

Afin de préparer les épreuves orales d'admission pour la session 2021, il est conseillé de se référer au rapport de jury de la session 2019.



## SOMMAIRE

PREAMBULE .....	2
L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE .....	4
I. Le parcours professionnel.....	4
II. La présentation de la séquence .....	5
II. 1 CHOISIR LES SUPPORTS ET LE PROJET D'APPRENTISSAGE .....	6
II. 2 PRESENTER SA SEQUENCE.....	6
II.3 ANALYSER SA PRATIQUE.....	7
II.4 LES ANNEXES.....	8
LES EPREUVES D'ADMISSION.....	8
SOMMAIRE .....	9